

SÉANCE DU 26 JUILLET 1901.

PRÉSIDENTE DE M. DELACOUR, TRÉSORIER.

M. Lutz, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 12 juillet, dont la rédaction est adoptée.

M. G. Camus, membre de la Commission de comptabilité, donne lecture du procès-verbal suivant :

PROCÈS-VERBAL DE VÉRIFICATION DES COMPTES DU TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE FRANCE, PAR LA COMMISSION DE COMPTABILITÉ, POUR LES ANNÉES COMPTABLES 1892 à 1900.

La Commission de comptabilité a vérifié dans tous leurs détails les comptes présentés par M. Delacour, trésorier de la Société, pour les années comptables 1892 à 1900, et en a reconnu la complète régularité.

Elle propose, en conséquence, à la Société de les déclarer approuvés et de reconnaître l'actif et consciencieux dévouement de M. Delacour en lui votant d'unanimes remerciements.

Le Président et les membres de la Commission :

BOUDIER, ED. BORNET, G. CAMUS.

Les conclusions de ce procès-verbal sont adoptées par un vote unanime.

Sur l'invitation de M. le Président, M. Lutz donne à la Société les nouvelles suivantes sur la session extraordinaire qui a été tenue en Corse aux dernières vacances de la Pentecôte :

Grâce principalement à l'infatigable activité de M. Baltié, l'un des membres du Comité local d'organisation, dont la tâche était des plus ardues, aucun détail matériel de l'excursion n'a souffert le moindre mécompte, dans un pays où l'on est exposé à de nombreuses déconvenues sous ce rapport. Partout nous avons reçu un accueil bienveillant et empressé des habitants, et l'hospitalité corse s'est largement manifestée aussi bien du côté des autorités que dans la sphère des initiatives individuelles.

Au point de vue scientifique, l'ensemble des résultats de la session a été satisfaisant. Si les phanérogamistes ont été un peu désappointés par un retard d'environ trois semaines dans la végétation dû à la rigueur et à la persistance de l'hiver, de telle sorte que les régions élevées n'ont pas procuré plusieurs espèces rares dont on pouvait espérer la récolte, par contre les régions littorales ont donné d'amples dédommagements dus également en partie au retard de la végétation. Les cryptogamistes ont aussi profité, dans une large mesure, d'un état de choses relativement défavorable aux phanérogamistes. Les Champignons et surtout les Mousses ont été l'objet de récoltes dont la qualité ne le cède en rien à l'abondance, et nous pouvons annoncer dès à présent, sans vouloir anticiper sur les prochains comptes rendus, que la session tenue cette année en Corse apportera une contribution importante à la connaissance de la flore de cette île en l'enrichissant d'un nombre respectable d'espèces nouvelles.

M. le Président remercie M. Lutz de son intéressante communication :

M. Hua fait à la Société la communication suivante.

LE GENRE *NEUROTHECA* Salisb., D'APRÈS LES RÉCENTS DOCUMENTS
AFRICAINS; par M. Henri HUA.

Jusqu'aux récentes explorations de l'Afrique tropicale, le genre *Neurotheca* Salisb. (*Octopleura* Spruce) ne comptait qu'une seule espèce, le *N. læselioides* Oliver, retrouvé abondamment dans diverses localités sablonneuses de l'Afrique tropicale depuis la description de cette intéressante petite Gentianée faite sous le nom d'*Octopleura* d'après des échantillons récoltés au Brésil. C'était une de ces plantes qui, retrouvées sur les deux continents équatoriaux, de part et d'autre de l'Atlantique, établissent un lien entre les deux flores.

Les nouvelles espèces que ce travail a pour but de présenter à côté de l'espèce type du genre semblent, par leur nombre et par la variété de leurs formes végétatives, indiquer que, sauf découvertes ultérieures, l'Afrique tropicale occidentale est le centre principal de dispersion de ce genre.

La caractéristique essentielle, telle qu'elle est donnée dans le *Genera plantarum*, II, p. 812, ou dans l'*Histoire des plantes* de Baillon, IX, p. 138, n'a guère été modifiée, ce qui montre bien